

# Bachelier en enseignement section 1

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
<b>HELHa Gosselies</b> Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

U1203 Didactique de l'éducation culturelle et artistique			
Code	PEUN1B23ECA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Braine-le-Comte  <b>Michel VAN TRIMPONT</b> (michel.van.trimpont@helha.be)            Dominique GEBKA (dominique.gebka@helha.be)            HELHa Gosselies  <b>Laurence MISONNE</b> (laurence.misonne@helha.be)            David PRINCE (david.prince@helha.be)            HELHa Leuze-en-Hainaut  <b>Stéphanie FAVART</b> (stephanie.favart@helha.be)            Mathilde BACLIN (mathilde.baclin@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Comment endosser le rôle de passeur culturel dans la carrière d'un enseignant ?  
 A travers ce module, l'étudiant constituera les premiers éléments pour envisager cette posture :  
 En s'appropriant les contenus, concepts, notions, démarche et méthode dans 2 modes d'expression artistique en lien avec les référentiels en vigueur et plus précisément l'expression musicale.  
 En stimulant ses moyens d'expression et de création par le sens de l'observation, la mémoire, la créativité, la curiosité, le plaisir de pratiquer, l'audace, l'imagination, la coopération, l'engagement.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

#### Compétence 3 **Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive**

- 3.1 Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche

### Acquis d'apprentissage visés

Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche.

Au terme de ce module, l'étudiant sera capable :

- D'exploiter des outils pour évaluer la pertinence d'un choix de matériel culturel.
- De maîtriser des fondements disciplinaires communs et spécifiques aux 2 modes d'expression artistique, en ce

compris le lexique.

- D'investir une pratique artistique singulière et curieuse.
- D'identifier des notions de base de l'enseignement de l'éducation culturelle et artistique mentionnées dans les référentiels en vigueur de la M1 à la P2 .

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEUN1B23ECAA Expression musicale volet 1 37.5 h / 2.5 C

PEUN1B23ECAB Expression plastique volet 1 37.5 h / 2.5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEUN1B23ECAA Expression musicale volet 1 25

PEUN1B23ECAB Expression plastique volet 1 25

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

Néant

## **5. Cohérence pédagogique**

Les différentes AA de cette UE concourent ensemble à l'acquisition des compétences précitées

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

# Bachelier en enseignement section 1

**HELHa Leuze-en-Hainaut** Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT  
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Expression musicale volet 1			
Code	22_PEUN1B23ECA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2.5 C	Volume horaire	37.5 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Stéphanie FAVART</b> (stephanie.favart@helha.be)		
Coefficient de pondération		25	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

## 2. Présentation

### Introduction

Comment endosser le rôle de passeur culturel dans la carrière d'un enseignant ?

A travers ce module, l'étudiant constituera les premiers éléments pour envisager cette posture :

- en s'appropriant les contenus, concepts, notions, démarche et méthode de l'expression musicale en lien avec les référentiels en vigueur.

- en stimulant ses moyens d'expression et de création par le sens de l'observation, la mémoire, la créativité, la curiosité, le plaisir de pratiquer, l'audace, l'imagination, la coopération, l'engagement.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de :

- choisir un matériel culturel pertinent
- exécuter les chants en respectant rythme et mélodie
- identifier des notions didactiques de l'enseignement de l'expression musicale
- investir une pratique singulière et curieuse
- repérer et expliquer le contenu des référentiels et programmes d'enseignement d'expression musicale
- démontrer une maîtrise des contenus disciplinaires

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

Découverte par la pratique des notions liées au langage musical.

Approche de contenu des programmes d'expression musicale.

Acquisition d'un répertoire pertinent, qualitatif et adapté au public préscolaire.

Travail de l'expression vocale, rythmique, corporelle, instrumentale par le biais de l'exploitation de ce répertoire.

Notions théoriques en lien avec la pratique et les savoirs et savoir-faire en expression musicale.

L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.

### Démarches d'apprentissage

Ateliers de mise en pratique. La théorie sera mise au service de la pratique.

Travail de la voix.

Travail rythmique.

Durant les heures d'autonomie, l'étudiant devra fournir un travail régulier pour poursuivre les projets artistiques

menés en présentiels.

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Consignes des travaux disponibles sur moodle.  
Grilles d'auto-évaluation disponibles sur moodle.  
Echanges lors des cours.

### **Sources et références**

programmes du SEGEC de la M1 à la P2  
Tableaux synoptiques ECA  
auteurs-interprètes jeunesse

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- notes de cours et partitions disponibles sur moodle.
- fichiers audio disponibles sur moodle

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

L'évaluation porte sur l'ensemble des travaux remis et présentés au cours du module.  
Les travaux devront être présentés et remis en respectant les dates butoires imposées. Si un travail n'est pas effectué, l'étudiant aura un PP ou un PR.

La pondération de cette AA au sein de l'UE est de 50% de la note globale.

Lorsque la note de chaque AA est égale ou supérieure à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

En cas d'échec dans une AA, la note attribuée est de 8/20.

En cas d'échec dans les deux AA, la note attribuée est de 5/20

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	100			Trv	100
Période d'évaluation						

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 25

### **Dispositions complémentaires**

Q3 : l'étudiant devra modifier les travaux présentés en fonction des remarques formulées. Il ne représentera que les travaux en échec.

**Il est donc obligatoire de rencontrer le professeur avant de présenter le Q3 (consultation des copies).**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

# Bachelier en enseignement section 1

**HELHa Leuze-en-Hainaut** Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT  
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : [edu-leuze@helha.be](mailto:edu-leuze@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Expression plastique volet 1			
Code	22_PEUN1B23ECAB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2.5 C	Volume horaire	37.5 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Mathilde BACLIN</b> ( <a href="mailto:mathilde.baclin@helha.be">mathilde.baclin@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	25		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Comment peut-on assumer le rôle de médiateur culturel dans la carrière d'un enseignant ?

Au cours de ce module, l'étudiant commencera à explorer cette fonction en :

- Acquérant des connaissances et des compétences en expression plastique.
- Se familiarisant avec des références culturelles significatives, reflétant un patrimoine universel.
- Cultivant sa propre créativité artistique.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Stimuler la créativité et l'imagination par le biais de créations collectives et personnelles.
- Développer un bagage culturel lié à l'expression plastique et se construire un regard éclairé sur l'art.
- S'approprier un champ sémantique propre à l'expression plastique (la ligne, la forme, la texture, etc.) et se construire un lexique des arts plastiques.
- Découvrir et expérimenter des techniques artistiques.
- Approcher le contenu des référentiels et programmes d'enseignement d'ECA.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

Par le biais d'activités collectives ou personnelles,

- Découvertes des notions liées au langage plastique.
- Découverte de techniques de base pertinentes, qualitatives et adaptées au public préscolaire en ayant une attention particulière pour les variables du SMOG (support, médium, outil, geste.), outil didactique élaboré par Christian Louis.
- Découverte, exploration et appropriation de la démarche d'un artiste.
- Partage de ressources adaptées pour accompagner l'étudiant se construire une culture à sa portée.

### Démarches d'apprentissage

Approche théorique de l'art au service d'activités créatives collectives ou personnelles.  
Durant les heures d'autonomie, l'étudiant devra fournir un travail régulier pour poursuivre les projets artistiques menés en classe et/ou pour rédiger son journal de bord.

## Dispositifs d'aide à la réussite

L'enseignant se rend disponible en ligne et hors-ligne pendant et en dehors des cours. Des échanges individuels et collectifs peuvent être organisés.

## Sources et références

Les différentes ressources seront fournies pendant les cours.

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Des documents sont distribués au cours. Attention, ces documents, seuls, ne suffisent pas à la maîtrise du cours: une bonne prise de note en classe est indispensable !

Les notes de cours, support, autres éléments seront déposés sur connectED.

Des compléments d'information, lectures ou autres peuvent être déposés sur la plateforme connectED.

Des références bibliographiques sont données en contexte à titre d'information.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

L'évaluation porte sur l'ensemble des travaux remis et présentés au cours du module.

Les travaux devront être présentés et remis en respectant les dates butoires imposées. Si un travail n'est pas effectué, l'étudiant aura un PP ou un PR.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	EvC + Prj + Trv	100			Trv	100
Période d'évaluation						

EvC = Évaluation continue, Prj = Projet(s), Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 25

### Dispositions complémentaires

Q3 : l'étudiant devra modifier les travaux présentés en fonction des remarques formulées. Il ne représentera que les travaux en échec.

**Il est donc obligatoire de rencontrer le professeur avant de présenter le Q3 (consultation des copies).**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).